LA VIE RELIGIEUSE

DANS

LES DIOCÈSES DE BOURGES, LIMOGES ET CLERMONT DU X° A LA FIN DU XII° SIÈCLE

PAR

PAULETTE ENJALRAN Licenciée ès lettres

-

AVANT-PROPOS SOURCES ET OUVRAGES CONSULTÉS

INTRODUCTION

Limites des diocèses par rapport aux divisions administratives actuelles et aux régions naturelles. Variations de limites. Puissances laïques mêlées au fonctionnement des institutions religieuses.

PREMIÈRE PARTIE L'ÉPISCOPAT

CHAPITRE PREMIER

LES ÉLECTIONS ÉPISCOPALES.

A partir du xe siècle, les maîtres des élections dans les dio-

cèses de Limoges et de Clermont sont respectivement les ducs d'Aquitaine et les vicomtes d'Auvergne. Intervention présumée des ducs de France à Bourges.

Dans les trois diocèses, c'est au début du xIIe siècle que le chapitre cathédral est arrivé à monopoliser l'élection de l'évêque.

Les élections les mieux connues sont celles du diocèse de Limoges où la première réaction antisimoniaque se produit en 1023 après une mainmise des vicomtes sur l'évêché qui a duré près de cinquante ans (977-1023). Un statut qui, entre 1045 et 1050, sous l'évêque Jordan, fixe la procédure des élections ne paraît pas avoir eu grand effet. Compétitions mercantiles après la mort du même évêque qui déterminent les chanoines de Limoges à faire appel au duc d'Aquitaine: Itier est élu au cours d'une réunion conciliaire (1052). Scandales provoqués par l'élection d'Humbaud (1086-1096). Une bulle de Pascal II (1105) interdit toute ingérence laïque. L'influence primordiale acquise au x11e siècle par la papauté ressort au moment de l'élection de Géraud (1137). Celle de Sébrand est faite en 1177, malgré l'opposition d'Henri II, roi d'Angleterre.

CHAPITRE II

LE MILIEU ÉPISCOPAL.

Les évêques sont d'origine noble, ils appartiennent d'abord aux familles des comtes ou des vicomtes, puis aux familles de leurs vassaux. Au xme siècle, on choisit parfois des clercs étrangers au diocèse, surtout à Bourges. Évêques cisterciens. Formation intellectuelle des prélats : Aubry, condisciple d'Abélard, archevêque de Bourges (1136-1139). La vie des évêques se rapproche de celle des seigneurs féodaux. Le devoir de résidence n'est pas respecté (quelques évêques restent en même temps abbés). Visites épiscopales. Familiers de l'évêque (quelques archidiacres). Rôle politique de certains évêques.

CHAPITRE III

VALEUR DE L'ÉPISCOPAT.

Étude de quelques évêques choisis au x1º siècle et dans la première partie du x11º pour apporter une contribution à l'étude de la réforme grégorienne : Aimon, archevêque de Bourges (1030-1070); Jordan, évêque de Limoges (1024-1050); Aimeric, évêque de Clermont (1111-1151).

Dans l'ensemble, le niveau moral de l'épiscopat est supérieur à ce que l'on pourrait attendre d'un système électoral

défectueux.

DEUXIÈME PARTIE LES CADRES DE LA VIE RELIGIEUSE

CHAPITRE PREMIER

LES MONASTÈRES.

Les invasions, l'émiettement de l'Empire carolingien et les luttes intestines qui en sont la conséquence créent des conditions de vie précaires pour les institutions monastiques. Établissements religieux disparus. Modifications de la carte monastique amenées par les exodes de moines.

Les abbayes bénédictines : restaurations et fondations. Reconstitution du patrimoine de l'abbaye de Tulle par Adémar des Échelles (923-935) : examen des testaments d'Adémar et d'un diplôme de Raoul. Critique des textes relatifs à l'abbaye d'Uzerche.

Restauration d'Issoudun (vers 985), de Méobec (1048) et de Saint-Cyran-en-Berry. Fontgombaud (vers 1046) et Chezal-Benoît (1091-1093), abbayes nouvelles. La Chaise-Dieu, centre de réforme monastique dans le diocèse de Clermont.

La Réforme clunisienne : Déols (917), Massay-en-Berry,

Saint-Martial (1062), Beaulieu-en-Limousin (1076-1095). Grand succès des Clunisiens dans le diocèse de Clermont, limitrophe du diocèse d'Autun et qui est de plus la patrie du fondateur de Cluny, Guillaume le Pieux, d'Odilon et de Pierre le Vénérable. L'intervention de Cluny revêt plusieurs formes : essaims de moines, transmission à l'abbé de Cluny de droits sur le temporel des abbayes, prieurés placés sous l'administration directe de Cluny.

L'expansion cistercienne. Étude des différents modes de propagation; en général, les Cistercieus ne réforment pas d'anciennes abbayes, mais exceptions: Fontmorigny, diocèse de Bourges (1149). Des groupes d'ermites, sentant le besoin de s'appuyer sur une règle définie, se donnent à Cîteaux (la plupart des abbayes cisterciennes du diocèse de Limoges dérivent de Dalon ou d'Aubazine). Propagation de proche en proche: enquête sévère menée par le chapitre général (Le Bouschet, tentative de la Prée). Action de quelques archevêques de Bourges: Pierre de la Châtre, Vulgrin, Henri de Sully.

Abbayes de femmes. Un certain flottement quant aux monastères doubles. Le cas de Bussière (avant 1189) : pour la peupler, l'abbé de Noirlac s'adresse à l'abbaye de femmes de l'Esclache, au diocèse de Clermont, mais il recouvre ensuite

ses droits de paternité.

Les chanoines. Dans le diocèse de Bourges, préréforme de l'archevêque Dagbert (Saint-Outrille-du-Château, Notre-Dame-de-Salles, Saint-Pierre-le-Puellier, Saint-Ambroix, puis Saint-Ursin). Dans le diocèse de Limoges, sécularisations: Eymoutiers (990-1010), Saint-Junien; les restaurations: Saint-Léonard (1062). Dans le diocèse de Clermont: chapitres nombreux dans la Limagne; critique des chartes de fondation de Saint-Martin-d'Artonne (1048) et d'Ennezat (1061-1073). Brioude et les chapitres qui lui sont rattachés: Chanteuges (936), Saint-Germain-Lembron (962).

Abbayes de chanoines réguliers de saint Augustin : quelques-unes sont contemporaines de la réforme grégo-

rienne: Plaimpied, Miseray, dans le diocèse de Bourges, Pébrac, dans le diocèse de Clermont. Les chanoines réguliers se séparent plus nettement des séculiers. Rôle des initiatives individuelles: saint Gaucher, fondateur d'Aureil vers 1070; saint Pierre de Chavanon, fondateur de Pébrac; Geoffroi, fondateur de Chalard vers 1100.

L'ordre de Grandmont, en Limousin.

Caractères généraux de l'expansion monastique. Les emplacement des monastères bénédictins, cisterciens, grandmontains. Transfert d'abbayes (Issoudun, 1137; La Prée). Le point de départ pour beaucoup de monastères est un ermitage. Denations de terres et forêts. Avantages économiques divers. Parfois difficultés matérielles, surtout pour les Cisterciens. Privilèges pontificaux (confirmation de biens, exemptions).

Des bourgs se développent près des abbayes ou pricurés bénédictins (Chezal-Benoît, la Chapelaude). Des influences étrangères sont à l'origine de certains instituts religieux : influence des ermites de Calabre sur saint Étienne, fondateur de Grandmont. André, fondateur de Chezal-Benoît, venait de Vallombreuse en Toscane. Inversement, quelques abbayes rayonnent au delà de leur diocèse : Aurillac, la Chaise-Dieu, Déols.

CHAPITRE II

LES ÉGLISES.

Beaucoup d'églises sont détruites au xe siècle, et les autres sont aux mains des laïques.

Le mouvement de restitution des églises. — On constate dans les trois diocèses un maximum d'intensité pour la tranche chronologique 1060-1100. Explication de ce fait par l'histoire générale de l'Église et l'évolution du droit canonique. Étude des contingences locales qui rendent compte des variations de détail de la courbe. Dans le diocèse de Clermont, donations personnelles de l'évêque Étienne II (942-970), dona-

tions faites à Brioude au xe siècle par les abbés laïques : Acfred, comte d'Auvergne, et le vicomte Dalmace. Nombreuses restitutions sous l'évêque Durand (1076-1096), nommé à la suite d'une intervention de Grégoire VII. Ponce, évêque de Rodez, qui a succédé dans son diocèse en 1079 à un prélat simoniaque, confie des églises restituées aux chapitres de Pébrac et de Montsalvy. Résultats du Concile de Clermout de 1095.

Dans le diocèse de Limoges, on ne perçoit pas de politique d'ensemble. Des restitutions se font en dehors de l'évêque Humbaud. Saint Gaucher hésite à accepter une église. Certaines formules nous donnent cependant l'assurance de la pénétration des idées grégoriennes en Limousin. Dans le diocèse de Bourges, Gauzlin (1013-1030) acquiert surtout des églises pour son abbave de Saint-Benoît-sur-Loire, au diocèse d'Orléans. Aimon (1030-1070), Richard (1071-1093), Audebert (1093-1097), Léodegaire (1099-1120) sont tous des archevêques réformateurs. Les bénéficiaires sont généralement les monastères. Les gains des abbayes s'étalent entre deux dates éloignées (Saint-Sulpice de Bourges) ou se concentrent dans un très court intervalle (La Chapelaude). Les donateurs se répartissent entre deux catégories à peu près égales, les princes, les comtes et les vicomtes, d'une part, et les nobles qui, dans l'échelle sociale, occupent le degré immédiatement inférieur, d'autre part. Propagande autour des restitutions. Possesseurs parfois désintéressés à prix d'argent, contestations d'héritiers.

Répartitions des paroisses. Regroupements. Églises nouvelles. — Une forte proportion des églises actuelles existe au x11e siècle. Nombreuses églises dans les villes. Leur restauration ou leur construction est en rapport depuis la fin du xe siècle avec l'établissement des monastères ou la naissance des villes et des villages. Accords pour délimiter le ressort des paroisses. Dédoublement de paroisses trop étendues. Multiplication des églises neuves (on stimule la générosité des fidèles par la promesse d'indulgences). Quelques fondateurs soutiennent l'œuvre jusqu'à son achèvement. Les monastères et les curés s'opposent quelquefois pour des raisons d'intérêt à l'établissement de chapelles. L'église de campagne : son cadre.

TROISIÈME PARTIE

LES MANIFESTATIONS DE LA VIE RELIGIEUSE

CHAPITRE PREMIER

PRÈTRES, CURÉS ET CHAPELAINS.

En Auvergne, les ordinations à partir du xe siècle ont lieu à la fois à Aurillac et à Clermont. Leur date. Ordinations obligatoirement faites par l'évêque diocésain. Age des prêtres. Rites des ordinations d'après le manuscrit 34 de la bibliothèque d'Albi (xe siècle). Premières messes.

Le droit de patronage des abbayes sur les églises paroissiales se substitue au dominium des seigneurs laïques. Droit d'institution de l'évêque. Les moines semblent avoir été assez souvent curés des églises qu'ils possèdent. Droit de sépulture accordé aux abbayes (enlevé à Saint-Pourçain par Alexandre III). Régime des chapelles. Conditions posées pour la célébration des offices, la part des chapelains dans les revenus est variable (la moitié, la totalité). La vie des curés : le nicolaïsme.

CHAPITRE II

LA VIE CHRETIENNE.

Le baptême a lieu aussitôt après la naissance. Pratique de l'ondoiement. Baptême du Samedi saint. Privilège de conférer le baptême ce jour-là donné à certains abbés. Les cérémonies du baptême d'après le manuscrit 34 de la bibliothèque d'Albi et les manuscrits latins 821 et 9438 (x11e siècle) de la

Bibliothèque nationale, d'origine limousine. Discussion sur la formule du baptême soulevée par Ponce, évêque de Clermont. Noms de baptême. Confirmation. Mariage.

Adoubements, affranchissements de serfs.

Les derniers sacrements et la mort : veillées funèbres, querelles autour des sépultures. Choix de la sépulture. Les cimetières. Anniversaires (messes, repas, absoute sur les tombes). Chaque monastère a un jour de prières spécial pour les défunts de la communauté.

CHAPITRE III

L'ANNÉE LITURGIQUE.

Le dimanche. — Respect du repos dominical. Heure de la messe. Livres liturgiques. Ordinaire de la messe (ms. latin 821).

Le cycle temporal. — L'Avent. Procession de la vigile de Noël dans le diocèse de Bourges. Temps pascal (confession et jeûne). Le Jeu de la Résurrection à Bourges d'après un bréviaire manuscrit de la Bibliothèque nationale (ms. latin 1255). L'Ascension. Les Rogations. Henri, archevêque de Bourges, décide, en 1193, que l'Assomption sera célébrée avec le même éclat que la Pentecôte dans le diocèse de Bourges.

Le cycle sanctoral. — Fêtes d'obligation en semaine. Quelques saints : saint Michel (un sermon provençal du x1º siècle sur saint Michel, pèlerinages aux sanctuaires de ce saint). Sainte Catherine, culte et dévotion. Nombreuses églises dédiées à saint Nicolas après la translation des reliques de ce saint en Italie. Saint Benoît et les abbés clunisiens canonisés. Les saints locaux : Austriclinien et Alpinien sont honorés le jour de la fête de saint Martial, le 30 juin. La vie de saint Pardoux (6 octobre) du manuscrit latin 5240 semble être celle que, selon Geoffroi du Vigeois, écrivit un abbé de Cluny. Saints de diocèses limitrophes : saint Andéol inscrit au sacramentaire de Souvigny, 1er mai. Saints récem-

ment canonisés : saint Géraud, saint Robert de Turlande, Gautier de l'Esterp, saint Étienne, fondateur de Grandmont.

CHAPITRE IV

LA CHARITÉ.

Citations bibliques employées dans les chartes pour inciter à la pratique de la charité. Charité individuelle. Les institutions charitables des monastères : le cellerier ; l'Aumônerie est constituée en office indépendant dans les grandes abbayes clunisiennes, participation de tous les offices claustraux aux distributions charitables suivant des règlements intérieurs spéciaux à chaque abbaye, dates des distributions aux pauvres, distributions exceptionnelles. Hôpitaux des grandes villes et des villages. Maternités. Maisons pour pèlerins. L'hôpital de Levroux (en Bas-Berry) a pris de l'extension grâce à un pèlerinage. Les refuges de montagne. Léproscries.

CONCLUSION

PIÈCES JUSTIFICATIVES
LISTE DES ÉGLISES RESTITUÉES
LISTE D'ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES
FAC-SIMILÉ, GRAPHIQUES, CARTE

